Communiqué de presse	
Objet du Communiqué de presse : **Le Syndicat, Energies Haute Vienne et la société CEELIUM annoncent la signature d'un partenariat en faveur du développement durable des collectivités grâce aux Certificats d'Economies d'Energie.**	**Diffusé le :** 21 09 2011

Les économies d'énergie sont au cœur des préoccupations des collectivités locales. En effet, le Grenelle de l'environnement leur attribue dans ce domaine un rôle moteur auprès des particuliers. De plus, il s'agit pour elles d'un enjeu important puisque la consommation des énergies peut représenter plus de 5% de leur budget de fonctionnement.

Depuis 2006 le SEHV, via le service Energies Service Public (ésp-87), propose aux collectivités de Haute-Vienne un accompagnement dans la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Plus de 60 collectivités adhèrent déjà à ce service qui réalise des bilans énergétiques de leur patrimoine (bâtiments, éclairage publics…), propose des axes de progrès, accompagne la collectivité à l'aide d'un suivi, du conseil et de l'assistance technique, et conduit des études spécifiques pour des projets d'envergure.

Pour aller plus loin le SEHV lance, avec la société de conseil CEELIUM et le concours du Groupe GDF SUEZ, un dispositif opérationnel permettant aux collectivités locales de la Haute Vienne de bénéficier d'une aide financière à la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Ce dispositif prend appui sur la réglementation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), véritable outil à déclencher des investissements en matière d'efficacité énergétique. Cette réglementation fixe des objectifs précis aux fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburant, etc.) pour réduire la consommation de leurs clients. Les obligés sont ainsi incités à soutenir financièrement les propriétaires pour faire des travaux d'économies d'énergie.

En pratique, ces certificats sont constitués d'un catalogue de travaux efficaces, avec pour chaque opération un calcul standardisé de l'économie d'énergie à réaliser. Par exemple l'installation d'une chaudière performante, l'isolation des bâtiments ou le changement de luminaires, peuvent être transformés par les collectivités en CEE.

Le partenariat s'organisera comme suit :

Le SEHV pilotera la création d'un groupement destiné à valoriser les CEE des collectivités au sein d'un fonds commun. Ce fonds regroupera les CEE pour les opérations d'économies d'énergie réalisées par le SEHV (par exemple Eclairage Public…), mais aussi celles réalisées par ses collectivités membres. Les produits seront affectés au financement d'activités d'économies d'énergie. Le SEHV poursuivra également sa mission de conseil énergétique auprès des collectivités.

CEELIUM accompagnera les collectivités membres du SEHV afin que les travaux qu'elles entreprennent respectent les conditions techniques indispensables à leur valorisation. L'entreprise constituera et fournira à GDF SUEZ les dossiers permettant d'obtenir les certificats.

GDF SUEZ apportera son concours financier en valorisant des CEE produits par ses partenaires.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez contacter :

CEELIUM	SEHV
Sylvain Lagarde	**Sandra Schmitgen-Picard**
07-60-74-22-85	**05-55-35-06-35**
sylvain.lagarde@ceelium.com	**respenergies@sehv.fr**

Présentation de CEELIUM

CEELIUM est une société de conseil indépendante résolument tournée vers l'efficacité énergétique et la maîtrise de la demande en énergie. Elle conçoit de nouveaux services, des modèles d'affaires innovants et des partenariats destinés à développer les relations entre les clients finaux et les opérateurs du marché de l'énergie.

Son expertise s'appuie sur les nouveaux outils réglementaires et leur intégration dans les modèles économiques des acteurs en place.

Un champ d'action en matière de rénovation énergétique des bâtiments: les Certificats d'Economies d'Energie (CEE)

CEELIUM propose un service d'ingénierie technique et financière pour permettre aux entreprises, collectivités locales, bailleurs sociaux et copropriétés d'utiliser le mécanisme des CEE dans leurs projets de travaux.

Présentation du SEHV

Le Syndicat, Energies Haute-Vienne est la collectivité territoriale en charge de l'organisation et de la distribution publique de l'énergie électrique en Haute-Vienne. Il regroupe les 201 communes et 21 communautés de commune du département, la communauté d'agglomération de Limoges ainsi que le Conseil Général de la Haute-Vienne. Propriétaire des réseaux électriques, **le SEHV est maître d'ouvrage et maître d'œuvre des travaux d'extension, de renforcement, de modernisation et de mise en souterrain des réseaux.**

Il assure également l'entretien des parcs communaux et intercommunaux d'éclairage public en compétence facultative.

Il conseille et assiste les collectivités du département qui le souhaitent en matière de maîtrise des dépenses énergétiques et pour la promotion des énergies renouvelables.